

FUMIER

(export du DFSM au 30/05/2026 à 10:45)

[1] FUMIER Agriculture - Agronomie

nom masc.

Étymologie FEW III, 542a: *fimarium

Définition

Amas de fiente des animaux mélangée à leur litière, qu'on laisse pourrir, en tas ou dans une fosse, pour donner une matière qu'on ajoute à la terre et qui permet d'obtenir une meilleure croissance des plantes cultivées.

Citations

- Et face qu'il ait un grant fumier ou tout le fiens soit mis et retrait, et qu'il adjouste du feurre ou aultre chose pour pourrir avecques.

Anon. [Pietro de' Crescenzi], *Livre des prouffitz champestres et ruraulx*, 10227, 1373, livre I, chap. 12, fol. 23v.